



COMITÉ DE L'AGRICULTURE

SOUS-COMITÉ DE L'ÉLEVAGE

Première session

16-18 mars 2022

Intégrer les parcours et le pastoralisme dans les activités de la FAO

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Gregorio Velasco Gil

Coordonnateur régional de projet

Division de la production et de la santé animales (NSA)

Tél.: (+39) 06 570 54355

I. Introduction

1. Le Comité de l'agriculture (le Comité), à sa vingt-septième session, s'est dit conscient du rôle crucial des parcours et du pastoralisme, qui contribuent aux économies nationales et renforcent les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire de millions de personnes, ainsi que des services écosystémiques qu'ils prêtent, en particulier dans les zones arides, semi-arides et montagneuses.

2. Le Comité s'est également dit conscient du potentiel des parcours et du pastoralisme, qui peuvent apporter une contribution considérable à la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 1 (Élimination de la pauvreté), l'ODD 2 (Faim zéro) et l'ODD 15 (Vie sur terre), et des possibilités qu'ils offrent dans l'optique de la prospérité rurale. Il s'est également dit conscient des nombreux défis auxquels sont confrontés les éleveurs pastoraux et les parcours, comme la dégradation des terres et les effets du changement climatique, et il a demandé à la FAO d'intégrer ses activités sur les parcours et le pastoralisme, afin de s'assurer que ces questions

soient systématiquement prises en compte dans ses activités techniques et ses programmes relatifs aux politiques¹.

3. L'intégration des activités de la FAO sur les parcours et le pastoralisme vise à bâtir une vision institutionnelle, afin de combler les lacunes et d'évaluer l'impact des interventions de la FAO sur les moyens de subsistance pastoraux et les parcours, ce qui permettra d'améliorer la coordination entre les unités techniques, les bureaux et les bureaux décentralisés de la FAO et ainsi, d'améliorer le soutien prêté aux Membres.

4. Conformément au Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, le fait de veiller à la santé et à la productivité des parcours et à la durabilité du pastoralisme contribue aux quatre améliorations (en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie)². Les accélérateurs transversaux – les données, les technologies, l'innovation et les compléments – sont essentiels pour renforcer cette contribution.

II. Mesures visant à intégrer le pastoralisme et les parcours à la FAO

5. Un document de référence publié en 2021 par la FAO³ renouvelle les connaissances sur les systèmes pastoraux et vise dans le même temps à appuyer les communautés pastorales, les écosystèmes des parcours et l'élaboration des politiques dans ce domaine. Cette publication présente deux messages principaux:

- Les systèmes pastoraux sont emblématiques des systèmes agricoles qui fonctionnent en accord avec la nature. Ils s'adaptent à la variabilité temporelle et spatiale des ressources grâce à des stratégies souples, notamment la mobilité du bétail et la composition des troupeaux.
- Les systèmes pastoraux ont souvent été mal compris, en raison d'une modélisation conventionnelle inadaptée et d'une mauvaise analyse économique de la production animale.

6. Un Groupe de travail interdépartemental de la FAO sur le pastoralisme permet aux équipes de mener une réflexion transversale sur des thèmes aussi divers que le climat, les terres, l'agriculture, les forêts, l'économie ou les statistiques. Les réunions de ce groupe sont axées sur le pastoralisme, en particulier sur la variabilité dans ce secteur, et sur la manière dont celui-ci pourrait être lié à d'autres aspects des activités de la FAO qui vont au-delà du pastoralisme.

7. La FAO a lancé un état des lieux qui consiste à examiner les portefeuilles de projets de six pays⁴. L'état des lieux consiste à recenser les interventions de la FAO et les interventions au niveau national (en collaboration avec d'autres institutions) qui ont un impact sur les systèmes pastoraux. Les conclusions et les enseignements tirés de cet état des lieux sont les suivants:

- Dans les projets de la FAO, on considère que les systèmes pastoraux ont des formes diverses, qui vont des systèmes productifs et créateurs de revenus aux systèmes d'exploitation des terres. Certains projets visent à les améliorer en réhabilitant les itinéraires de déplacement, en améliorant la gouvernance foncière des terres communales, en créant des liens entre les systèmes pastoraux et les marchés et en collectant des données sur la résilience et la valeur du pastoralisme.
- Ces projets comportent une approche régionale qui permet d'obtenir des résultats de grande envergure en matière de moyens de subsistance des éleveurs pastoraux et d'environnement.

¹ C 2021/21, paragraphes 102 et 103.

² FAO. 2021. *Cadre stratégique 2022-2031* [en ligne]. [Consulté le 14 janvier 2022]. <https://www.fao.org/3/cb7099fr/cb7099fr.pdf>.

³ FAO. 2021. *Pastoralism – Making variability work*. FAO Animal Production and Health Paper No. 185. Rome. (Disponible en anglais à l'adresse suivante: <https://www.fao.org/documents/card/fr/c/cb5855en/>).

⁴ Afghanistan, Inde, Kenya, Kirghizistan, Nigéria et Soudan.

- Le développement et l'amélioration du mécanisme de coordination des projets et des activités de la FAO contribueront à forger une vision commune du pastoralisme et des parcours au sein de la FAO.

8. La FAO encourage l'adaptation et la mise en œuvre d'outils et d'orientations et la production de connaissances sur le pastoralisme, afin d'éclairer les activités d'élaboration de politiques menées avec les principales parties prenantes.

- L'Outil pour l'évaluation de la performance de l'agroécologie (TAPE), la méthode pour dresser des bilans de l'alimentation animale et les directives volontaires visant à améliorer la gouvernance foncière ont été adaptés au pastoralisme et sont actuellement mis en œuvre en prenant en compte la mobilité du bétail⁵. Un système d'évaluation participative des parcours a été mis au point.
- La FAO a démontré que les systèmes pastoraux pouvaient avoir un bilan carbone neutre⁶, que les systèmes alimentaires pastoraux pouvaient être durables et qu'ils pouvaient contribuer au produit intérieur brut national. Au niveau régional, la FAO a mené une étude prospective territoriale sur le pastoralisme dans une zone transfrontière de l'Afrique de l'Ouest, a documenté les migrations des jeunes éleveurs pastoraux vers les villes et travaille actuellement sur des directives visant à étendre la protection sociale aux populations pastorales.
- Un système d'alerte rapide adapté au pastoralisme⁷ a été mis au point en partenariat avec d'autres institutions, afin de prévenir les crises de sécurité alimentaire et de permettre le transfert d'espèces et de biens aux populations ciblées.
- La FAO mène actuellement une évaluation sur le rôle de l'élevage dans la remise en état des forêts et des parcours, en particulier le rôle du pâturage extensif intégré dans la gestion et la remise en état des forêts, des arbres et des écosystèmes agrosylvopastoraux des zones arides.

III. Prochaines étapes

9. Les données et les connaissances sur le pastoralisme et les parcours restent peu nombreuses et les méthodes de recherche ne sont pas toujours adaptées à leurs spécificités. Malgré les preuves scientifiques dont on dispose, les atouts du pastoralisme et des parcours sont encore trop peu pris en compte dans les politiques nationales.

10. Afin de remédier à ces problèmes, les mesures suivantes sont proposées:

- Produire des données et des connaissances fiables sur les parcours et le pastoralisme en adoptant des approches participatives, afin d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques fondées sur des éléments probants.
- Diffuser et promouvoir la publication de référence de la FAO sur le pastoralisme dans les divisions et les bureaux décentralisés de la FAO qui sont concernés.
- Inclure le pastoralisme et les parcours dans le cycle des projets de la FAO, afin de recenser les lacunes et de pouvoir prendre des mesures de suivi.
- Améliorer les protocoles de suivi des parcours en les considérant comme des écosystèmes cruciaux, dans le cadre du programme de travail de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes.

⁵ FAO. 2016. *Improving governance of pastoral lands. Governance of Tenure Technical Guide No. 6*. Rome. (Disponible en anglais à l'adresse suivante: <https://www.fao.org/3/I5771E/i5771e.pdf>).

⁶ Habibou, A.M., Hiernaux, P., Lecomte, P., Ickowicz, A., Bernoux, M., et Vayssières, J. 2018. Contrasted seasonal balances in a Sahelian pastoral ecosystem result in a neutral annual carbon balance. *Journal of Arid Environments*, 162: 62-73.

⁷ FAO. Non daté. *Predictive Livestock Early Warning Information System (PLEWS)*. Dans: FAO [en ligne]. Rome. Consulté le 14 janvier 2022. <https://www.fao.org/land-water/water/drought/drought-portal/details/en/c/1201135/>.

- Créer une liste de référence des outils et des méthodes de la FAO qui ont un impact sur les parcours et le pastoralisme, afin de recenser les lacunes et d'adapter ces outils et méthodes aux spécificités du pastoralisme.
- Aider les bureaux décentralisés à formuler des cadres de programmation par pays dans les pays ayant des populations pastorales importantes, afin de répondre aux besoins et de veiller au bien-être de ces dernières.